

L'économie ou l'écologie?

Mémoire présenté

au

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

par

France Bernier et Michel Côté

Matane
Le 10 juin 2003

L'État québécois n'autorisera plus de projets et ne versera plus de fonds publics aux institutions et aux entreprises dont les activités pourraient s'avérer dommageables à l'environnement.

Thomas J. Mulcair, ministre de l'Environnement du Québec, Le Devoir, samedi 31 mai 2003.

1. Présentation des personnes qui soumettent ce mémoire

France Bernier enseigne au Cégep de Matane depuis 1973 et Michel Côté travaille à Radio-Canada Matane depuis 1976. Il est actuellement réalisateur. Michel a été conseiller à la Ville de Matane de 1993 à 1996. Nous habitons Matane-sur-Mer depuis 1979 et nous sommes conscients de la beauté de ce milieu de vie mais aussi, hélas, de sa précarité.

2. Intérêt par rapport au sujet

Comme nous le mentionnions dans notre lettre de demande d'audiences publiques, nous avons un puits de surface qui nous alimente en eau potable. Le projet du lieu d'enfouissement sanitaire nous inquiète beaucoup, car nous sommes situés pratiquement en face du site retenu. Les eaux souterraines s'écoulant vers la mer, nous pensons que notre puits de même que ceux de tous les citoyens de Matane-sur-Mer qui n'ont pas accès au système d'aqueduc de la Ville pourraient être contaminés par le site d'enfouissement.

De plus, nous doutons de l'hypothèse que le mégasite d'enfouissement, au cours de sa durée de vie estimée à plus de cinquante ans, ne connaisse aucun épisode malheureux pour l'environnement. Personne ne peut donner l'assurance qu'aucune fuite ou accident causé par la nature (inondation, glissement de terrain) ne se produiront pas au cours de ce demi-siècle.

Toutefois, nos préoccupations dépassent les effets néfastes que pourrait avoir le LES sur notre eau potable. En tant que citoyens de la ville de Matane, nous endurons depuis des années des odeurs nauséabondes de diverses origines et la qualité de notre milieu de vie en est souvent grandement affectée. La perspective d'ajouter des sources de pollution supplémentaires nous fait frémir.

Enfin, en tant que citoyens du monde habitant une planète de plus en plus menacée par la pollution sous toutes ses formes, l'idée d'édifier des monticules de déchets de plus en plus gros nous semble pour le moins inconséquente alors que l'on pourrait recycler et récupérer une plus grande partie de ces déchets si nos élus s'en préoccupaient le moins.

3. Opinion sur l'ensemble du projet

Nous vivons dans une petite ville qui a comme attraits touristiques le fleuve (ici appelé la mer) et sa rivière à saumon. Il faut tenter de lui conserver son équilibre écologique, compte tenu qu'il est déjà passablement hypothéqué autant par les importants rejets au fleuve de l'usine de pâte que par les odeurs nauséabondes émises par les étangs d'épuration de la Ville de Matane et les deux usines de pâte et carton.

Nous pensons que le projet du site d'enfouissement n'est pas de nature à préserver ce mince équilibre et qu'il peut avoir des conséquences dramatiques sur la qualité de l'eau des citoyens de Matane-sur-Mer non rattachés au système d'aqueduc de la Ville de même que sur la qualité de vie globale de tous les Matanais.

4. Préoccupations en ce qui concerne les répercussions du projet

4.1 Les risques de contamination existent toujours jusqu'à preuve du contraire

Lors des audiences, les promoteurs n'ont pas réussi à faire la preuve qu'il n'y avait pas de risques de contamination. La plupart des risques ont été qualifiés de «négligeables» par les promoteurs, et ce, à maintes reprises, le premier soir des audiences. Nous ne sommes pas des spécialistes, mais l'ensemble du projet nous inquiète, car ces dernières années, tellement de risques plus ou moins «négligeables» se sont avérés catastrophiques que nous sommes loin d'être rassurés par les certitudes du promoteur. Pensons aux inondations au Saguenay, à la tempête de verglas dans la Montérégie, à l'incendie de Saint-Amable, aux décès causés par la contamination de l'eau à Walkerton, etc.

4.2 La logique du site perturbé

Contrairement à ce que dit le promoteur, à savoir que *le site choisi est déjà perturbé, donc qu'il n'y a pas de problème à le perturber davantage*, nous sommes plutôt d'avis que ce site a besoin de repos. Nous pensons même qu'il serait préférable de planifier sa restauration plutôt que de l'étendre aux terres arabes avoisinantes et de le considérer comme une immense poubelle à remplir, jour après jour, durant 52 ans. L'optique du promoteur nous déçoit beaucoup et le fait que le ministère de l'Environnement semble partager cette vue à court terme (52 ans, c'est court à l'échelle planétaire) nous laisse perplexes.

4.3 Problèmes d'odeurs

Les odeurs nauséabondes s'amplifieraient avec la venue du mégadépotoir. Or, les résidents de Matane souffrent déjà des odeurs pestilentielles provenant du dépôt des déchets solides de l'usine Tembec, du système en circuit fermé de disposition des déchets liquides de l'usine Smurfit-Stone et des étangs d'épuration de la ville de Matane dont tous les problèmes sont loin d'être réglés.

La Ville de Matane s'est dotée, au cours de la dernière décennie, d'un projet de développement de l'axe mer-rivière, tant pour sa clientèle touristique que pour sa population locale et régionale. Se balader sur la promenade des capitaines en regardant les pêcheurs de saumon au milieu de la rivière semble quasi idyllique, mais les vents de l'ouest nous ramènent souvent des odeurs qui le sont beaucoup moins. Comme le chat de l'adage populaire, nous sommes échaudés, et ce depuis de nombreuses années. Alors, l'ajout d'un mégaprojet de disposition des déchets quasi sur le seuil de nos portes a de quoi nous faire frémir. Un médecin de la direction de la santé publique du Bas-Saint-

Laurent, le Docteur Michel Laferrière, a même déposé un avis concernant l'atteinte à la santé des résidents d'un milieu perturbé par les odeurs nauséabondes persistantes.

4.4 Un LES mal situé

Quelle logique sous-tend la construction d'un site à proximité de la plus grosse concentration humaine? A-t-on évalué l'impact d'un tel site sur la qualité de vie des Matanais et sur le tourisme? Pourtant, les grands espaces ne manquent pas dans la région.

La base de l'argumentation du promoteur en est une presque exclusivement économique. On semble avoir plus que sous-estimé les impacts d'un immense dépotoir sur la population humaine avoisinante et sur son milieu de vie. Comment peut-on logiquement implanter un mégalieu d'enfouissement sanitaire dans les limites immédiates de la plus grosse concentration humaine de toute la région comprise par les quatre municipalités régionales de comté concernées alors que la grande majorité de ce territoire est presque inhabitée? On ne peut répondre à cette question que par des considérations techniques et économiques qui font fi des impacts sociaux et de santé publique. C'est ici que l'on mesure toute la faiblesse de ce projet par rapport à l'absence d'options B ou C, qui seraient peut-être plus dispendieuses sur les coûts de transport ou de construction de routes ou d'étangs d'épuration mais qui auraient des inconvénients beaucoup moindres sur les populations.

Comme citoyens matanais ayant analysé ce projet de lieu d'enfouissement sanitaire, nous constatons que les élus et les technocrates de la Ville de Matane se sont laissés charmés, tout comme les promoteurs et les dirigeants des quatre MRC, par des chimères économiques, sans trop se soucier des considérations humaines et sociales.

4.5 Moins d'économies que prévu

L'utilisation du système de traitement des eaux usées de la Ville de Matane, qui est un des arguments importants du promoteur, générera-t-elle autant d'économies que prévu? Nous en doutons et nous ne partageons pas les assurances du promoteur à l'effet que le système de traitement des eaux usées existant puisse recevoir sans problème les effluents du nouveau lieu d'enfouissement sanitaire. De nombreux experts se sont penchés sur le sujet sans nous convaincre, car la problématique des odeurs des étangs d'épuration qui persiste à Matane depuis des années est loin d'être réglée. L'ajout d'un lexiviat aux composants divers n'est sûrement pas de nature à améliorer la qualité de l'air des Matanais. Si jamais le projet du LES est mis de l'avant, il est fort possible qu'on doive modifier ou adapter tout le système afin de le rendre plus performant, car sa conception d'origine repose sur le traitement des eaux usées d'origine domestique. Qu'advient-il alors des fameuses économies sur lesquelles repose l'argumentation du promoteur? Comme le système de traitement des eaux usées appartient à la Ville de Matane, est-ce que les Matanais seraient les seuls à absorber les éventuels coûts supplémentaires?

5. Suggestions, commentaires et recommandations visant à améliorer le projet

5.1 Des LES plus petits et éloignés des gens

Nous sommes conscients de la nécessité de lieux d'enfouissement sanitaires. Cependant, dans une région aussi peu habitée que la nôtre, nous comprenons mal la logique des méga LES. Si certains villages de quelques centaines d'habitants peuvent enfouir leurs ordures à moindres coûts et dans des conditions environnementales acceptables, pourquoi ne pas leur permettre de le faire? D'autre part, à cause des inconvénients de toutes sortes, dont le transport des déchets, il nous semblerait davantage pertinent de prévoir des lieux d'enfouissement plus petits desservant, par exemple, une seule MRC. La logique des petits sites d'enfouissement aurait comme autres avantages de sensibiliser encore plus les populations locales et régionales au recyclage et de les responsabiliser quant aux déchets qu'elles génèrent.

Finalement, et pour des considération autant sociales que sanitaires, il nous semblerait beaucoup plus logique d'éloigner les LES des lieux de concentration humaine, peu importe leur dimension. La grande étendue de notre territoire nous offre, en région, cette opportunité incroyable. Pourquoi nous en priver?

Si le promoteur avait bien fait ses devoirs, il aurait proposé d'autres endroits pour installer son fameux LES. Il y aurait alors eu une discussion possible sur les avantages et les inconvénients des différentes options. Les élus impliqués auraient pu privilégier une option de préférence à une autre et la population aurait alors pu questionner le promoteur sur les caractéristiques des différentes localisations retenues.

5.2 Le virage environnemental pour Matane

La Ville de Matane, après quelques timides essais de collecte sélective dans des dépôts de quartier, a décidé, en 1995, de se doter d'un système de collecte et de récupération des plus efficaces en collaboration avec le centre de tri Bouffard de Matane. De gros bacs bleus de 320 litres sur roues et à couvercle, fournis à chaque résidence et une collecte efficace de ces derniers promettaient un succès de l'opération. Mais on a dormi sur ses bien petits lauriers et les quantités de matériaux recyclables recueillis ont très peu augmenté avec les années. La soudaine nouvelle vocation écologique «intéressée» de la Ville de Matane, en regard des prévisions annoncées dans le projet présenté, nous étonne un peu.

Comme Matanais, ce que nous souhaitons, c'est que la Ville de Matane prenne un véritable virage écologique en faisant la promotion de la collecte sélective, du compostage, du bon usage de l'eau potable et de la quête d'un air pur pour l'ensemble de ses citoyens. Bref, nous pensons que nos élus devraient tout mettre en œuvre pour que les Matanais jouissent d'un milieu de vie sain et agréable et qu'ils soient sensibilisés à

l'importance de cet enjeu. Campagnes d'incitation à recycler, sensibilisation des jeunes et des moins jeunes à l'importance d'un environnement sain, lancement de concours écologiques, plantation d'arbres intensive, etc., voilà comment les élus pourraient démontrer leur adhésion à la cause environnementale et y faire adhérer l'ensemble des citoyens. C'est à la Ville de Matane d'assumer pleinement le leadership du virage écologique. À l'image de la petite école verte de Sainte-Paule qui a bâti sa réputation et assuré sa survie sur un projet écologique, Matane pourrait peut-être, un jour, faire parler d'elle autant pour la qualité de son environnement que pour sa célèbre crevette.